



amende et perte de points sans arrestation

Par **chloepecot**, le **04/10/2019 à 17:05**

Bonjour,

J'ai reçu une amende à mon nom à mon domicile ainsi qu'un retrait de points le motif est que je n'est pas mis mon clignotant au moment de tourner.

Sauf que ce jour là je n'est jamais été arrêté ou contrôlé en sachant que je conduis une voiture de société dont la plaque d'immatriculation n'est biensur donc pas à mon nom.

Que dois je dire dans ma lettre de contestation ?

Merci Beaucoup de votre réponse

Par **LESEMAPHORE**, le **04/10/2019 à 17:20**

Bonjour

C'a commence mal votre prose ;

Non intercepté :

Comment avez vous pu recevoir un avis de contravention à votre nom et adresse alors que le vehicule n'est pas immatriculé à votre nom ?

je me doute de la réponse, mais je souhaiterais que vous preniez conscience que les écrits en droit sont formels et qu'un oubli peut être un piège .

De la diligence à revenir sur ce forum ou de votre absence dépendra la communication ou non d'un courrier personnel rédigé à votre intention .

Par **janus2fr**, le **04/10/2019 à 18:23**

[quote]

Comment avez vous pu recevoir un avis de contravention à votre nom et adresse alors le le vehicule n'est pas immatriculé à votre nom ?

[/quote]

Bonjour,

Probablement parce que l'employeur l'a désigné comme étant le conducteur au moment des faits...